

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - SIÈGE SOCIAL**

3110, boulevard Martel
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
Tél. : 418 673-1705 | Sans frais : 1888 673-1705

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - POINT DE SERVICE

449, rue Principale
Saint-Félix-d'Otis (Québec) G0V 1M0
Tél. : 418 544-0113 | Sans frais : 1 888 673-1705

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

(Article 935 du Code municipal du Québec)

Afin de se conformer aux exigences du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* édicté par le gouvernement du Québec et ainsi d'être en mesure de se parer à toute interruption de l'alimentation électrique, la MRC du Fjord-du-Saguenay souhaite procéder à l'installation d'un groupe électrogène à son siège social. La MRC souhaiterait par la même occasion procéder à l'installation de 4 bornes de recharge pour véhicules électriques.

La MRC lance donc l'appel d'offres public numéro 20250213 relatif à la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène et l'installation de 4 bornes de recharge au point de service de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

La MRC recevra donc, **jusqu'à 10 h, le mardi 18 mars 2025**, des soumissions pour l'appel d'offres précité. Le devis d'appel d'offres est disponible sur le site du SÉAO. Toute soumission, pour être acceptée, devra être accompagnée d'une garantie de soumission représentant au moins **10 %** du montant total de la soumission avant taxes, émise sous l'une ou l'autre des formes prescrites au document intitulé « Régie ».

Toute soumission devra être transmise par courriel par le biais du SÉAO selon la procédure prévue à cet effet, ou être présentée dans une enveloppe scellée et clairement identifiée selon la forme prescrite au document intitulé « Régie » et se trouver physiquement au lieu prévu pour la réception des soumissions, à l'heure et au jour indiqués plus haut. Les soumissions seront **ouvertes à 10 h 05 le mardi 18 mars 2025** par le responsable de l'appel d'offres, accompagné de deux témoins.

La MRC du Fjord-du-Saguenay ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Honoré, ce 13 février 2025.

Peggy Lemieux
Directrice générale et greffière-trésorière